



Montréal, le 6 décembre 2021

L'Honorable François Legault
Premier ministre du Québec

Monsieur le Premier ministre Legault,

Le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques est un organisme de services, de soutien et de défense des droits qui sert toutes les femmes de Montréal et leur famille, particulièrement la communauté sud-asiatique. Fondé il y a quarante ans sous l'inauguration du ministre Gérald Godin, son mandat a toujours consisté à servir les femmes et leur famille provenant de nombreux pays et ayant diverses langues maternelles. Nos travailleuses communautaires procurent nos services dans les différentes langues d'origine, mais le français et l'anglais ont toujours été utilisés dès notre établissement. Si le projet de loi 96 est adopté, il aura sur notre clientèle un impact dévastateur. En effet, une telle loi nous interdirait de servir les femmes en toute autre langue que le français.

Le projet de loi 96 veut que les employés du secteur public ne communiquent qu'en français dans la prestation de services. Il prévoit une exemption de six mois pour ceux ayant fréquenté l'école primaire en anglais au Canada, les Premières Nations et les immigrants s'étant installés au pays. Cette exemption, inefficace selon nous, s'appuie sur la supposition qu'en six mois, ces personnes auront acquis suffisamment de compétences pour maîtriser le français.

La communauté que nous servons est composée de femmes adultes, majoritairement d'origine sud-asiatique, et de leur famille. Nombre d'entre elles sont immigrantes et réfugiées. Toutes sont dans le processus de s'installer dans un nouvel environnement, sans les systèmes de soutien qu'elles ont laissés derrière, par choix ou parce qu'elles étaient menacées. Elles arrivent avec des enfants qui doivent fréquenter l'école. Les adultes doivent se trouver un travail afin de survivre. Leur exiger d'apprendre une nouvelle langue en six mois est impossible lorsque leur préoccupation première est de nourrir et de loger leur famille.

De plus, celles qui sont réfugiées ont fui des régimes opprimants et des conditions économiques insoutenables; elles sont des survivantes et souffrent de traumatismes à long terme. Il est simplement cruel et insensible de leur imposer d'acquérir une nouvelle langue en leur niant de recevoir des services essentiels dans une autre langue que le français.

Les travailleuses sociales multilingues de notre Centre ont éventuellement appris le français. Nos communications avec les agences gouvernementales et les rencontres auxquelles nous participons sont toutes faites en français, et seulement en français. Plusieurs membres de notre personnel suivent encore des cours de français, non pas pour l'apprendre, mais pour le perfectionner. Nous sommes extrêmement conscientes que nous vivons dans une province où le français est la langue première. Il est dans notre avantage de l'utiliser et de le maîtriser au meilleur de notre compétence.



Le gouvernement reconnaît que le Québec a pris l'engagement et la responsabilité de promouvoir l'utilisation du français et de faire en sorte qu'il soit la langue commune dans la province. Or, il est discriminatoire et inhumain d'imposer une loi mal conçue en ce qu'elle ignore les conséquences qu'elle aurait sur une population vulnérable en plein processus d'établissement. Nous soutenons certainement l'intégration des familles sud-asiatiques dans la société québécoise, pourtant, nous remettons en cause de telles exigences sévères d'inclusion et y voyons un manque de reconnaissance d'interculturalisme.

Le système est doté d'un nombre de mesures de protection de la langue française. Tous les enfants de parents allophones doivent fréquenter l'école en français, ce qui fait en sorte que les enfants de parents immigrants ou réfugiés maîtrisent le français. Cette mesure est efficace, car ces enfants représentent l'avenir du Québec, et une éducation en français leur assure automatiquement la capacité de fonctionner aisément en français.

Les gens qui doivent accéder à des services sociaux, pédagogiques, juridiques et de santé recherchent des services essentiels, souvent dans des conditions de stress prononcé ou après des traumatismes. Le projet de loi 96 ne leur permet même pas d'avoir accès à des interprètes.

Après avoir évalué les conséquences dévastatrices qu'aurait la loi 96 sur les populations vulnérables, nous recommandons les modifications suivantes au projet de loi pour assurer une loi juste et humaine qui répond aux besoins et reflète les réalités vécues des personnes qu'elle vise. De manière plus importante, la loi doit respecter les droits de tous les citoyens du Québec, tel qu'établi par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, notamment en matière de discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale ou ethnique, l'âge et les conditions sociales. En conclusion, nous ne recommandons que le projet de loi 96 :

- Retire la limite d'exemption de six mois
- Retire le critère de période à l'intérieur de laquelle la personne doit apprendre le français, et ce, dans le respect des réalités auxquelles se heurtent les immigrantes et les réfugiées.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le Premier ministre du Québec, l'expression de notre très haute considération.

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script, which appears to read 'Vrinda Narain'.

Vrinda Narain
Présidente du Conseil Exécutif
Le Centre Communautaire des Femmes Sud Asiatiques
Montreal, Québec



December 3, 2021

The Honourable Francois Legault
Premier of Quebec

Dear Premier Legault,

The South Asian Women's Community Centre is a service, support, and advocacy organization serving all women and their families in Montreal, with particular focus on the South Asian community. Founded forty years ago, inaugurated by Minister Gerald Godin, its establishment was based on serving women and their families, coming from many countries, speaking diverse maternal languages. Community workers provided services in the languages of origin and included French and English early on in our establishment. Should Bill 96 be enacted as the law, the impact on the people we serve will be devastating. We will not be allowed by law to serve in any language other than French.

Bill 96 plans to prohibit public sector employees from communicating with individuals to whom they provide services in a language other than French. Bill 96 provides an ineffective six month exemption for individuals who attended elementary school in English in Canada, First Nations and immigrants after arrival in Quebec. The assumption is that in six months French proficiency will be acquired by these individuals.

The community we serve is of adult women, the majority being of South Asian origin, and their families. In this group there are immigrants and refugees. Both groups are making their home in a new environment, without support systems that they have left behind by choice or because of threat. They come with children who need to be placed in schools. The adults need to find employment in order to survive. Requiring them to acquire a new language in six months is impossible. Their need is to put food on the table and a roof over their heads.

Further, if they are refugees, they are fleeing from life threatening regimes or economic devastation and are therefore survivors of trauma which has long term effects. To impose the acquisition of a new language on them through depriving them of essential services in any other language, is cruel and insensitive.

The community workers at our centre, multilingual at the beginning with the exclusion of French, are completely proficient now. Communication with government agencies, meetings that are attended, are all done in French and only French. Many of them continue to attend French courses, not to acquire, but to improve their skills. We are very aware that we live in a province where French is the primary language. It is to our benefit to be as fluent and proficient as possible.

That Quebec has committed and has a duty therefore to promote the use of French, to ensure that it is the common language of Quebec is treated by the government as its mandate. But an imposition of an ill-considered plan that ignores the impact that this law will impose on a population struggling to establish itself is discriminatory and inhumane. While we fully support the integration of South Asian families into Quebec society, we question such harsh terms of inclusion and the recognition of intercultural difference.



There are a number of safeguards in the system for the protection of the French language. All children of allophone parents must attend French schools. As a result, the children of immigrants and refugees are fluent in French. This is an effective safeguard because these children are the future of Quebec, and being educated in French, will automatically be comfortable and functioning in the French language.

When people need to access the social services network, the school network, the health care network, the judicial system, they are seeking essential services and at times under traumatic and stressful conditions. Bill 96 will not even allow for interpreters.

As a result of assessing the devastating impact that Bill 96 will have on a vulnerable population we recommend the following amendment to ensure that the law is just, humane and responds to the needs and lived realities of those it impacts and most important, that it respects the rights of all citizens of Quebec as guaranteed by the Quebec Charter including the prohibition of discrimination on the grounds of race, colour, ethnic or national origin, age and social condition. In conclusion we recommend:

- That Bill 96 remove the limit of the six month exemption period.
- That Bill 96, taking into consideration the reality that immigrants and refugees face, remove a mention of a time period for the acquisition of the French language.

Please accept, Mr. Premier of Quebec, the expression of our highest consideration.

Sincerely,

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature appears to be 'Vrinda Narain'.

Vrinda Narain
President of the Executive Council
The South Asian Women's Community Centre
Montreal, Québec